

Informations générales

Consignes de sécurité

Chaque élève doit pouvoir justifier de son identité en entrant dans l'établissement : **il devra donc montrer son carnet de correspondance à l'entrée ou à l'accueil.**

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il ne sera plus possible de stationner devant l'établissement aux heures d'entrée et de sortie : **il faut éviter les attroupements devant le portail et aux abords de l'école.**

Règlement intérieur

Chaque élève a reçu un carnet de correspondance le jour de la rentrée. Il doit y coller une photo, le couvrir d'un plastique transparent et faire signer par ses parents chacune des rubriques. Il s'agit d'un document que chacun doit être en mesure de présenter à tout moment. Tout élève qui ne sera pas en mesure de présenter son carnet à un professeur sera sanctionné. Les carnets de correspondance seront contrôlés régulièrement. Aucun graffiti ne sera accepté sur ce document.

Emploi du temps

Quelques précisions concernant le **premier cours de langues vivantes** :

- Collège : les élèves attendent leurs professeurs au niveau du perron de l'entrée B.
- Lycée : les élèves attendent leurs professeurs au M'Eating.

Changement d'option

Tout **changement d'option** devra être signalé à M. TAROZZI **pour le 6 septembre 2019 au plus tard**. La demande sera effectuée par un courrier des parents à l'attention de M. NICOLAS. **Au-delà de cette date, aucune modification ne sera plus acceptée.**

Équipements numériques

Chaque élève de la 6^{ème} à la T^{ale}, apporte son propre équipement numérique en classe pour pouvoir accéder aux ressources et aux manuels numériques. Pour les collégiens, pensez à protéger votre tablette avec une coque ou une housse et à prendre soin de votre sac qui ne devra pas être laissé sans surveillance. Pour les anciens élèves de l'établissement, veillez à supprimer de la mémoire des tablettes tous les manuels de l'année précédente.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur en vigueur, **l'établissement dégage toute responsabilité en cas de vol**. Il faut donc ranger votre tablette à chaque intercour ou récréation, sécuriser votre sac à l'aide d'un cadenas et ne pas jeter votre sac.

Nous vous rappelons que l'équipement numérique permet uniquement d'avoir accès aux manuels ou ressources numériques et à internet. La prise de notes s'effectue toujours dans vos cahiers ou classeurs.

Restauration

L'ordre de passage au self ou au M'eating est affiché dans les classes. Merci de respecter les horaires.

Self : le pointage électronique se fera par le biais du badge de demi-pension obligatoire pour tout élève demi-pensionnaire.

Cafétéria : Le fonctionnement sera le même que pour le self. En cas d'oubli du badge, il ne sera pas possible de manger au M'eating, il faudra manger au self. **En cas de perte, le nouveau badge sera facturé 3 euros.**

Les élèves qui se rendent à La Doctrine Chrétienne et à St Etienne pour les cours de spécialités ou d'options, sont priés de se présenter auprès du personnel éducatif afin d'être prioritaires au M'eating.

Feu vert clignotant

Nous vous rappelons la présence des feux verts clignotants au M'eating et dans la cour. Ils signifient :

- Pour les lycéens : autorisation de monter en cours.
- Pour les collégiens : se dépêcher de récupérer les affaires dans les casiers afin d'être prêts au moment de la sonnerie.

Déplacements

Trois escaliers permettent l'accès aux différents locaux de l'établissement. Pour faciliter les déplacements de tous les élèves, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- L'escalier B est réservé aux élèves du collège. Les élèves qui se rendront en C11, C21 et en technologie emprunteront l'escalier C.
- Les escaliers C et D sont réservés aux élèves du lycée.

Toilettes

Bâtiment B : les toilettes qui donnent sur la cour sont réservées au primaire

Bâtiment C : les toilettes qui donnent sur la cour sont mixtes

- Les toilettes du 2^e étage sont réservées aux filles
- Les toilettes du 3^e étage sont réservées aux garçons
- Les toilettes du 4^e étage sont réservées aux filles

Merci de respecter cette répartition.

Remarque : les toilettes ne sont pas une cour de récréation. Il est interdit d'y stationner ou de s'y enfermer.

Chorale

Tous ceux et celles qui aiment chanter sont invités à venir nombreux grossir les rangs de la chorale de Notre Dame. L'inscription se fera le jour de la première répétition jeudi 12 septembre de 13h10 à 14h05 en salle A26. Cette invitation s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la Terminale.

Association sportive

Une réunion d'information est prévue le mardi 17 septembre à 13h30 pour les collégiens et le jeudi 19 septembre à 13h30 pour les lycéens. Rendez-vous au gymnase.

Photos individuelles

Le photographe sera dans l'établissement le lundi 9 septembre. Les collégiens et les lycéens se présenteront obligatoirement par classe et par ordre alphabétique accompagnés de leur professeur selon le planning horaire qui sera communiqué. Il est obligatoire de se faire photographier, mais l'achat de la photo est facultatif. Le Bureau de la vie scolaire communiquera le planning de passage des classes par voie d'affichage.

Casiers

Les élèves, demi-pensionnaires uniquement, ayant réservé un casier avant la rentrée, doivent consulter les panneaux d'affichage dans la cour (panneau pour le collège et panneau pour le lycée) pour connaître leur numéro de casier.

Les autres demi-pensionnaires qui souhaitent disposer d'un casier sont priés de s'adresser à la Vie Scolaire le plus rapidement possible. Ils devront se munir d'un cadenas personnel. Il n'est pas permis de s'attribuer un casier sans inscription préalable à la Vie Scolaire sous peine de sanction.

Aide à table

Comme chaque année, l'école recherche des élèves de 3^e ou du lycée (au nombre de 3 par jour) pour aider les enfants de CP à prendre leur repas tous les jours de 11h55 à 12h30. Les élèves disposés à rendre ce service doivent s'engager à être réguliers et actifs.

Ceux qui accepteront de rendre ce service durant l'un ou l'autre des créneaux indiqués pourront bénéficier de la gratuité du repas. Les volontaires peuvent s'inscrire le plus vite possible auprès du secrétariat de l'école – bureau B17.

Informations "spécial collège"

Vente des petits pains à la récréation

La vente des petits pains se fera sur le perron de l'escalier C.

CDI

Le CDI n'est pas accessible aux collégiens pendant les récréations de 10h et 15h.

L'accès au CDI pendant la pause méridienne de 13h10 à 14h05 se fait par voie d'inscription au préalable auprès de Mme Hackenschmidt tous les jours à partir de 12h, dans la cour.

Informations "spécial lycée"

Options

Toutes les options et spécialités communes à St Etienne, La Doctrine et Notre Dame démarrent à partir du **lundi 2 septembre**. Attention : les horaires des enseignements partagés avec La Doctrine ou St Etienne étant différents, veuillez à consulter le planning affiché dans les salles de classe et sur le tableau blanc dans la cour.

Option Musique et enseignements optionnels

Les élèves qui ont choisi ces enseignements sont invités à une réunion d'information :

- Mardi 3 septembre de 16h25 à 17h25 pour les Secondes à Notre Dame (musique et arts du son),
- Jeudi 5 septembre de 16h25 à 17h25 pour les 1^e et T^{ales} à Notre Dame (musique).

Organisation pédagogique

Toutes les informations nécessaires au bon démarrage des cours de chaque classe sont affichées sur les panneaux d'organisation pédagogique au M'eating, à côté du bureau de la Vie Scolaire. Nous vous encourageons à les consulter. En cas de doute, vous pouvez également vous adresser à Mme ROUSSEAU au bureau de la Vie Scolaire.

Spécial Terminales - Inscriptions aux prépas OFEPAL

Il est encore temps de s'inscrire aux prépas de l'OFEPAL (Santé, Sciences Po, Ecoles d'ingénieurs). Les élèves peuvent encore le faire jusqu'au 6 septembre auprès de M. TAROZZI. Les premiers cours auront lieu le **14 septembre**.

Jeun 'Est 15-29 ans

Jeunest.fr est un portail, une appli et une carte pour lycéens de la région Grand Est. **Tous les lycéens doivent s'inscrire.** Vous trouverez toutes les informations, actus et bons plans de la région.

Inscrivez-vous sur le site www.jeunest.fr